

Ancrage énonciatif

Il existe de nombreuses manières de raconter. Bronckart (1985) a établi une typologie permettant de distinguer quatre manières pour un locuteur de construire son discours en fonction de deux paramètres : d'une part, son implication ou non dans la situation qu'il évoque et, d'autre part, la position spatiale et temporelle qu'il occupe par rapport à ce qu'il énonce. C'est notamment à travers le prisme de cette position temporelle qu'occupe l'énonciateur que nous allons nous intéresser aux différents modes de racontage.

Dans le cadre du récit, nous identifions trois grandes manières de raconter : la position du *reporter*, celle du *personnage* et celle du *conteur* (Sautot & Lepoivre-Duc, 2010).



Position du reporter

Lorsque le raconteur occupe une **position de reporter**, il se situe dans l'ici et maintenant du déroulement du récit. Il avance sur la ligne du temps pour relater « en direct » chacun des événements. Le temps verbal utilisé est alors le présent.

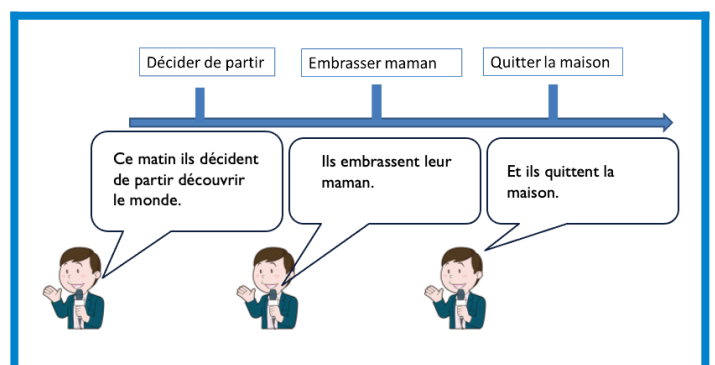


Figure 1 – Position du reporter

Ce type de récit se retrouve fréquemment dans les premiers albums de littérature de jeunesse correspondant aux histoires-scripts tels que *Petit Ours Brun*.

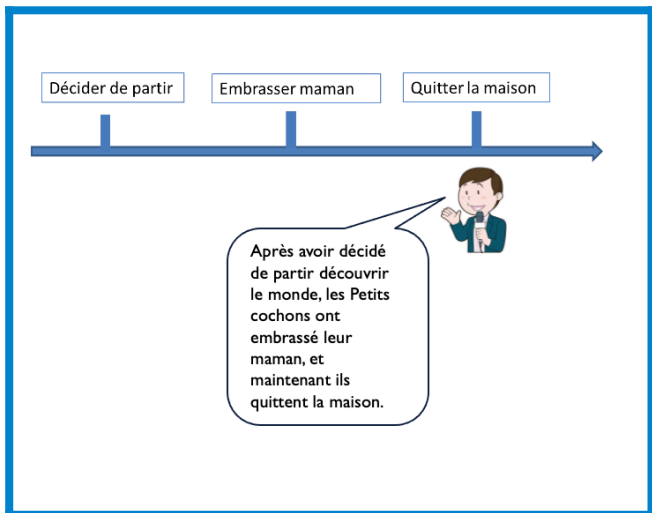


Figure 2 – Réancrage du reporter

Mais le raconteur peut également se positionner avant ou après les événements qu'il relate en procédant à des réancrages dans le passé ou le futur ce qui aura pour conséquence de produire des énoncés plus complexes comme l'illustre l'exemple.

Position du personnage

La position du *personnage*, quant à elle, relève du même ancrage spatio-temporel que celle du reporter à la différence que le raconteur est cette fois-ci acteur. Le cas le plus fréquent est l'emploi du discours direct dans le cadre du récit. Sur la ligne du temps, le discours direct fonctionne comme le reporter mais avec la deixis du « je » des personnages qui s'expriment comme l'illustre l'exemple.

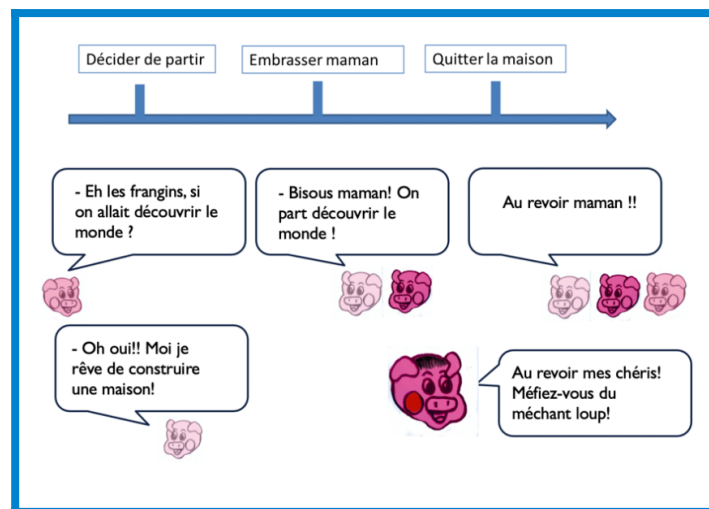


Figure 3 – Position du personnage





Position du conteur

La troisième et dernière position est la position du *conteur*. Dans cette modalité, le raconteur, qui peut être acteur ou non du récit, se situe en dehors de la ligne du temps. Le récit est ainsi distancié par rapport à l'actualité des événements qu'il raconte. L'autonomie temporelle de ce type d'ancrage est le plus souvent indiquée par une formule du type *Il était une fois* qui situe le récit dans un temporalité passée ; le temps verbal caractéristique de ce mode de racontage est le passé simple comme l'illustre l'exemple suivant :

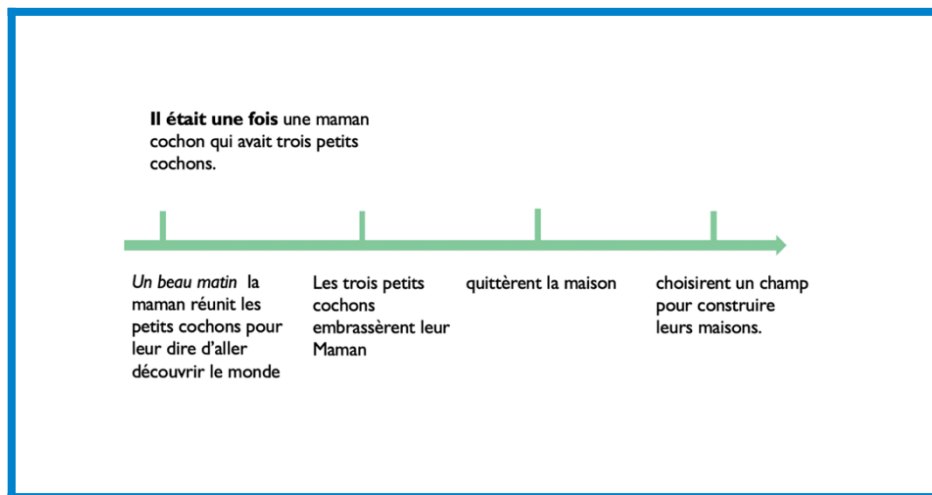


Figure 4 – Position du conteur



Mixité énonciative

La plupart du temps ces différentes modalités de racontage coexistent dans les albums. En effet, ils comportent souvent une part de dialogues venant s'inscrire dans le récit principal, quel que soit le mode d'ancrage du récit (reporter ou conteur). L'exemple ci-dessous rend compte de cette mixité énonciative :



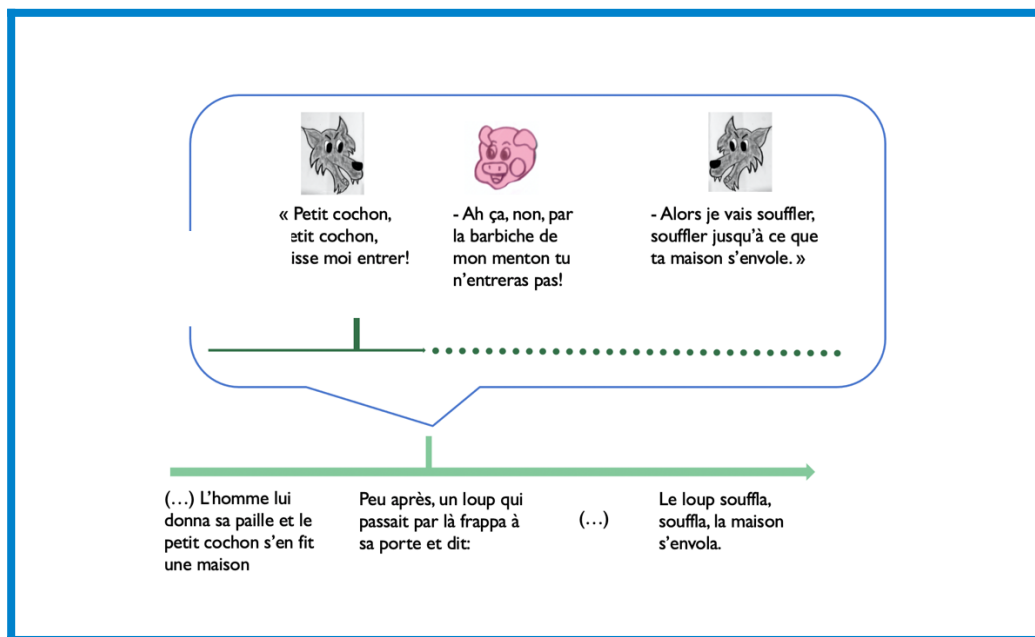


Figure 5 – Mixité énonciative

Dans cet extrait, on a une première ligne du temps, celle du conteur, qui raconte au passé et une seconde ligne du temps, qui correspond au dialogue entre le cochon et le loup, qui vient s'insérer dans la première ligne au présent. Les temps verbaux employés ici (présent, futur, impératif) manifestent déjà une grande complexité temporelle.

Synthèse